



Procès verbal de l'Assemblée Générale Du 21 janvier 2012

**Rapport Moral
Rapport Financier
Programme d'activité 2012
Budget prévisionnel
Renouvellement du Conseil d'administration
Questions diverses**

Association VOGUE MASSALIA 7 rue Aldebet, 13006 MARSEILLE
☎ : 09 53 50 26 26 port : 06 99 67 42 88 Siret: 440 888 915 00012
E-mail : voguemassalia@gmail.com Site web: <http://www.voguemassalia.org>

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du samedi 21 janvier 2012 à 14h30 au Centre Municipal de Voile.

Le samedi 21 Janvier 2012 à 14h30, les membres de l'association **VOGUE MASSALIA** se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation de sa présidente, Elodie QUARANTA, au Centre Municipal de Voile, 2, promenade G. Pompidou, 13007 Marseille.

Ordre du jour:

- Rapport d'activité 2011 et Rapport moral du Président
- Rapport financier.
- Approbation des comptes.
- Présentation et approbation du programme d'activités 2012.
- Adoption du budget prévisionnel 2012
- Renouvellement des cotisations
- Candidatures et Élection du conseil d'administration et renouvellement du bureau
- Questions diverses.

Adhérents 2011 présents : 16 Adhérents 2011 représentés : 3 Total : 19

Nombre de membres de l'association votants : 28 quorum : 9

Le quorum est atteint.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, la présidente constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

I - RAPPORT MORAL

La présidente présente le rapport d'activité 2011 (cf document en annexe).

Activité de navigation

L'année 2011 a été marquée par l'accident de la yole en rade de Marseille le 12 juin, lors d'un abordage avec un voilier, au cours duquel deux équipiers de Massalia ont été blessés. Depuis, le bateau est resté immobilisé et le chantier de réparation, commencé fin octobre dans les locaux de Jem'var à la Seyne-sur-Mer, s'est terminé mi-décembre. À sa remise à l'eau, Massalia retrouvera sa garde-robe renouvelée, avec le remplacement de la voile de misaine, déchiquetée pendant l'accident, et la confection de nouvelles voiles de taillevent et tape-cul. La remorque connaît elle aussi des gros travaux d'entretien indispensables : amortisseurs, essieux...

Faute de bateau, cette année, les échanges avec les équipages d'autres yoles ont été nombreux. Certains équipiers de *Massalia* ont été agréablement accueillis par les équipages des yoles *Amitié* et *Volonté* de Douarnenez, pendant la **Semaine du Golfe du Morbihan**. D'autres ont complété les équipages de *Jem'var* (Toulon) à Dunkerque, lors du **Défi des Jeunes marins Dunkerque 2011** ou celui de *MaYole* (Toulon), à Marseille lors de Septembre en mer (**Régates de yoles de Marseille**) D'autres équipiers sont aussi allés voguer sur le lac Léman avec *Laissa ana* de Villefranche-sur-mer, lors du tour du Lac

Léman organisé par Caramed. D'autres encore ont caboté avec *le Traict* de Mesquer jusqu'à Belle Île... À Marseille aussi, des équipiers de *Massalia* naviguent régulièrement avec la yole *Zou mai*.

Avant l'accident, la yole *Massalia*, labélisée Bateau d'Intérêt Patrimonial (BIP), avait participé à la manifestation « **Les BIPs en Fête** » au Frioul.

Insertion et partenariats

Des actions en partenariat avec des structures d'insertion ont été ajournées suite à l'immobilisation de *Massalia* mais ces projets de collaboration restent à l'ordre du jour pour 2012 : **partenariat avec Épide** à renouveler, **nouveau partenariat avec le centre de détention de Luynes** à débiter...

Mise en valeur du Patrimoine Maritime

L'investissement de Vogue *Massalia* dans le **collectif Passmer** se poursuit activement :

- collaboration aux concours de Mémoire des Ports de Méditerranée et Mémoire des Ports d'Europe,
- projet de la darse de Patrimoine Vivant au J4
- développement d'une école de voile traditionnelle.

La présentation du rapport moral est suivie d'un échange approfondi avec l'assemblée.

Le rapport est mis au vote et approuvé à l'unanimité.

II - RAPPORT FINANCIER

La parole est ensuite confiée à la trésorière pour présenter les comptes de l'exercice 2010 – 2011.

En raison des contraintes liées au chantier de réparation de la yole, les comptes sont arrêtés au 31 décembre 2011 et **couvrent donc une période de 14 mois.**

Compte de résultat :

Les impératifs liés à l'immobilisation de la yole et à sa réparation ont fortement affecté la réalisation du budget prévisionnel 2010.

Recettes :

La subvention de la Ville de Marseille est en augmentation de 100% (2000€ attribués), mais versée sous condition de réalisation des projets 2010, après présentation d'un rapport. Ce rapport a été déposé auprès des services de la DNP en temps utile. En conséquence, la subvention réellement versée a été réduite à 1270€ en raison de l'immobilisation du bateau.

Par ailleurs figure au compte de résultat la subvention 2010 qui nous a été versée après clôture de l'exercice 2009-2010 ainsi que la prime d'assurance (13652€) correspondant au devis de réparation accepté par les assurances.

Dépenses :

Au titre des charges, il faut noter l'importance des frais de rémunération, honoraires et frais de déplacements liés au chantier de réparation du bateau organisé à La Seyne sur Mer. On notera également la forte implication bénévole des membres de l'association (550 heures) valorisée sur la base de 10€/h pour la somme de 5500€ (compte 8).

Une somme de 6767€ a été provisionnée pour engagement en 2012 pour des frais liés à la remise en condition de navigabilité de la yole (solde du devis voilerie, reconfiguration des avirons, renouvellement des brassières).

Le total des dépenses (hors valorisation du bénévolat) s'établit à 22591€. Le total des produits se chiffre à 22628€, faisant apparaître un solde bénéficiaire de 190€.

Avantages en nature et Bénévolat

Au titre des contributions en nature, nous bénéficions de la part de la Ville de Marseille d'un poste d'amarrage gratuit au sein du Centre Municipal de Voile et de facilités de parking pour la remorque routière.

Le bénévolat valorisable est essentiellement constitué de prestations de service des équipiers pour le travail de carénage du bateau et pour le chantier de réparation. Ces prestations concernent une quinzaine de personnes venues travailler sur plusieurs WE, et pour certaines d'entre elles durant la semaine.

On note également la mise à disposition gratuite, par Paul Hervy d'un fourgon Iveco pour tracter la yole et sa remorque lors du transfert AR vers le chantier de réparation. Cette prestation est évaluée sur la base du devis de location d'un véhicule équivalent.

Bilan :

L'actif immobilisé est constitué par la yole et sa remorque routière qui sont valorisées à leur valeur de rachat à l'association ARFADE en 2008, soit 13000€.

L'association n'a ni dette ni créance en cours et présente un bénéfice d'exploitation de 227€.

Ainsi qu'indiqué plus haut, une somme de 6267€ a été provisionnée en prévision de dépenses prévues en 2011 qui seront engagées en 2012 pour la remise en état de la yole.

Le compte de résultat et le bilan financier sont annexés au présent PV.

Après discussion et questions diverses, le rapport financier est mis au vote.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

III- PROGRAMME D'ACTIVITE 2012

La présidente présente le programme d'activité prévu pour 2012.

Navigations dans la rade de Marseille

Dès la remise à l'eau de Massalia, les navigations pourront reprendre dans la rade de Marseille, en week-end et selon les conditions de météo. Avec l'appui d'un bateau de sécurité, des sorties en cabotage dans les calanques ou en rade nord (Corbières) sont envisagées.

Un effort de communication sera poursuivi, en particulier via les réseaux sociaux sur Internet, pour faire venir plus de marseillais à bord de la yole, recruter plus d'adhérents et former plus d'équipiers compétents, pour pouvoir profiter au mieux des opportunités de sortie de la yole en rade de Marseille (il faut au moins 10 équipiers pour pouvoir sortir la yole en sécurité).

Une concertation sera mise en place avec les responsables de l'association DAURI VOYAGES pour mieux coordonner les activités des deux yoles de Bantry stationnées sur la base nautique du Roucas.

Hébergement au CMV

Lors d'une réunion de tous les usagers du CMV, Monsieur Didier REAULT, conseiller municipal en charge du Nautisme et Monsieur Remy MENAGER, directeur des bases nautiques de la ville, nous ont informé de la mise en place d'un nouveau règlement intérieur sur les bases nautiques, plus contraignant. Des conventions seront signées avec chaque usager en Juin 2012. Le conseil Municipal doit voter en février 2012 les tarifs qui seront applicables pour le stationnement des bateaux et des remorques, stationnement qui sera désormais payant, ainsi que les autres prestations (location de salles de réunion, location des zodiacs de sécurité). M. Ménager nous a aussi informé du fait qu'il ne sera pas possible de nous attribuer un local privatif de stockage de notre matériel de navigation.

Déplacements et manifestations

Mise à l'eau de l'Hermione à Rochefort du 5 au 7 juillet 2012

Vogue Massalia prévoit de se rendre à Rochefort pour la mise à l'eau de l'Hermione, frégate de 1779 reconstruite depuis 1997.

La fédération voile-aviron souhaite favoriser la présence de yoles de Bantry pour la mise à l'eau de ce navire, qui aura lieu à Rochefort du 5 au 7 juillet. La reconstruction de ce voilier de 45 mètres de coque a commencé le 4 juillet 1997 dans la double forme de radoub de l'ancien arsenal proche de la Corderie Royale. C'est la frégate sur laquelle s'est embarqué le marquis de La Fayette en 1780 pour soutenir la guerre d'indépendance américaine contre les Anglais.

Son lancement à l'été 2012 constituera un temps fort majeur pour la patrimoine maritime français.

Les Tonnerres de Brest 2012 du 13 au 19 juillet 2012

L'association Vogue Massalia sera présente à la fête maritime internationale « Les Tonnerres de Brest » 2012 du 13 au 19 juillet 2012. Cette année, le festival fête ses 20 ans d'existence depuis sa création à l'initiative du Chasse-Marée. Les Tonnerres de Brest 2012, c'est un rassemblement unique de bateaux traditionnels, grands voiliers, embarcations légères, navires modernes, bateaux de plaisance classique, voile-aviron, voiliers de course...

Temps fête sur Douarnenez du 19 au 22 juillet 2012

La Grande Parade Brest Douarnenez rassemblera, le 19 juillet, plus de mille voiliers traditionnels de toutes tailles, du trois-mâts prestigieux au petit misainier coloré. Massalia se joindra à cette grande parade et participera aux programmes nautiques et festivités du Port du Rosmeur.

Manifestations à Marseille.

Massalia participera aux « BIPs en Fête », manifestation organisée par Avenirs Traditions Marines (ATM) à Marseille, au Port Frioul.

La yole sera aussi présente aux Rencontres de yoles, organisées par Cap Marseille dans le cadre de Septembre en mer.

Vogue Massalia envisage aussi de déplacer la yole pour aller naviguer sur d'autres plans d'eau de la région : étang de Berre, côte Bleue...

École de voile

Mobiliser et fidéliser de nouveaux équipiers reste l'objectif majeur de l'association, en s'attachant à leur formation en initiation ou perfectionnement par des chefs de bord diplômés. L'association envisage à ce titre, dans le cadre d'un partenariat avec le collectif marseillais PASSMER et avec la Fédération Voile-Aviron (FVA), la mise en place en 2012 de cours de voile à la demi-journée, encadrés par des moniteurs diplômés d'État (BE ou BPJEPS), pour conforter les membres dans leur pratique et pour professionnaliser la formation des futurs encadrants. Cette formation mènera à l'examen du Brevet de Patron d'Embarcation Voile-Aviron (BPEVA) mis en place par la FVA.

IV - BUDGET PREVISIONNEL 2012

Le budget prévisionnel 2012 correspondant au programme détaillé décrit à l'assemblée est présenté (cf annexe) et commenté.

Entretien du bateau et de la remorque.

La yole ayant bénéficié en 2011 d'un carénage approfondi (décapage de l'intérieur de la coque), et d'importants travaux de remise en état, ne fera pas l'objet de travaux de carénage étendus en 2012. Seuls sont prévus la réfection de la peinture sous-marine et de menus travaux de maintenance et peinture.

Des travaux sont à prévoir sur le jeu d'avirons (remise aux cotes, traitement).

Au niveau de la remorque, des travaux de remise en état du circuit électrique sont à prévoir.

Hébergement : Dans l'attente des tarifs décidés par le conseil municipal et des termes de la convention que la DNP nous fera signer pour notre stationnement au CMV, une somme de 1000€ est prévue pour face à ces nouveaux frais.

Déplacement : deux déplacements longue distance et longue durée sont à prévoir en 2012 (cf supra) pour lesquels se posera en particulier la problématique de la location du véhicule tracteur et celle du chauffeur permis EB. Dans chaque cas, une participation financière sera demandée à chaque participant (frais d'hébergement, nourriture et déplacement), l'association assumant uniquement les frais de déplacement du bateau. Toutefois, une aide pourra être accordée aux équipiers étudiants ou chômeurs, sur justificatifs.

Communication et formation : Un effort important doit être fait sur la communication externe de l'association ainsi que sur le soutien à la formation dans le cadre de stages fédéraux de un ou deux membres de l'association.

Activités de partenariat et d'insertion : Dans le cadre des activités de partenariat et d'insertion, la rémunération des encadrants moniteurs diplômés est à prévoir, ainsi qu'une rémunération forfaitaire des personnes chargées de coordonner ces activités.

Subventions

Pour faire face à ces besoins, l'assemblée autorise le bureau à déposer des demandes de subvention auprès de la Région PACA- Service Mer (5500€), le Conseil Général de BdR – Vie associative (1000€) et la ville de Marseille –DNP (2000€).

Autres financements

Une somme de 6767€ a été provisionnée en 2011 pour faire face aux travaux de remise en état de naviguer de la yole non terminés sur le budget 2011.

Un financement complémentaire proviendra des cotisations associatives, des contributions de nos partenaires conventionnés (Epides, DISP, FVA) ainsi que des inscriptions aux séances de formation.

Le budget prévisionnel se monte à 23107€ auquel il convient d'ajouter environ 5000€ de bénévolat.

Après discussion, le budget prévisionnel est mis au vote et adopté à l'unanimité.

V - APPEL A COTISATION

Cotisations

Les cotisations restent inchangées pour 2012, soit :

- Cotisation normale : 40 Euros,
- Cotisation réduite (jeunes, chômeurs etc..) : 15 Euros.
- Cotisation Bienfaiteur : 75 Euros,

Les cotisations 2012 sont mises en recouvrement.

Membres d'honneur : Compte tenu du rôle éminent qu'ils ont joué pour la yole Massalia, l'assemblée décide à l'unanimité d'attribuer la qualité de membre d'honneur à **M. René AMOROS** et **M. Jean COT** qui sont chaleureusement applaudis.

Licences fédérales

S'ajoute à la cotisation 12€ de licence individuelle FVA obligatoire. Cette licence permet en particulier l'embarquement en toute sécurité (assurance) sur l'ensemble des bateaux de la FVA.

Les licences temporaires, d'un montant de 2€ par jour, sont perçues auprès des personnes non membres de l'association embarquant en navigation. Cette licence couvre les frais d'assurance dommage corporels de cette personne. Elle est intégralement reversée à la FVA. Elle doit être accompagnée par la signature, par l'intéressé, d'une attestation sur l'honneur attestant de sa bonne santé et de son aptitude à la natation.

VI RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU DE L'ASSOCIATION.

Compte tenu des démissions de plusieurs membres du Conseil pour cause de déménagement ou d'indisponibilité, le Conseil d'administration est renouvelé comme suit :

Jacqueline AGNEL, René AMOROS, Nadia BERNARDET, Marc BERTRAND, Carole CARLETTO, Jean COT, Gilles DRAVET, Jean-Patrick GUÉRITAUD, Susanna GUÉRITAUD, François JOURDAIN, Élodie QUARANTA, Panaghiotis SOROKOS.

Le Conseil d'administration, réuni sur le champ, procède à l'élection du bureau de l'association. Sont ré-élus :

Présidente :	Elodie QUARANTA
Vice-Président :	Jean-Patrick GUERITAUD
Secrétaire :	Gilles DRAVET
Trésorière :	Nadia BERNARDET

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance lève la séance à 18h30 et invite les présents à partager le verre de l'amitié.

Pour la Présidente empêchée
Le Vice Président
JP GUERITAUD

Le Secrétaire
Gilles DRAVET

La Trésorière
Nadia BERNARDET

Composition du Conseil d'Administration de VOGUE MASSALIA
Elu lors de l'Assemblée Générale du 20 novembre 2010

I) BUREAU

Président : Melle Elodie QUARANTA , née le 01/11/1969
de nationalité française
Chargée de production
21 rue Sainte Victoire 13006 Marseille

Vice-Président : M. Jean-Patrick GUERITAUD, né le 12/08/1947
de nationalité française
Directeur de Recherches CNRS
7, rue Aldebert, 13006 Marseille.

Secrétaire : M. Gilles DRAVET, né le 13/01/1971
de nationalité française
Professeur des écoles,
172, La Banebière, 13001 Marseille.

Trésorier : Mme Nadia BERNARDET, née le 27/01/1976
de nationalité française
Professeur des écoles
70 bis rue Michel Gachet, 13007 Marseille

II) CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jacqueline AGNEL, née le 11-07-1943, retraitée
2, rue Socrate 13001 Marseille.

René AMOROS / je n'ai pas les infos

Marc BERTRAND , né le 30/12/66, marin pompier ;
22 chemin de la Queirade, 13821 La Penne Sur Huveaune

Carole CARLETTO , née le 9/10/76, sans emploi ;
56 bd. de la Corderie, 13007 Marseille.

M. Jean COT, né le 11/11/1935, retraité ;
Quartier Le CLOS, 13360 Roquevaire.

Susanna GUÉRITAUD née le 04/07/1951, restauratrice de tableaux ;
7, rue Aldebert, 13006 Marseille.

François JOURDAIN né le 30-11-1934, retraité ;
8 av Talabot, 401 corniche Kennedy, 13007 Marseille.

Panaghiotis SOROKOS né le 02/06/1986, manutentionnaire ;
18 av. les roquettes, 13720 La Bouilladisse.

Certifié Exact, Marseille le 20 novembre 2010

Pour la Présidente absente

Le Secrétaire

La Trésorière

Le Vice President

JP GUERITAUD